

CÔTE DE GRANIT ROSE : LE PASSAGE DE LA PREMIÈRE LIGNE SÉMAPHORIQUE (1792-1814)

PAR PIERRE-ANTOINE VEZIN

En 1875, la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord organisa une conférence sur les sémaphores. L'intervenant, le capitaine de frégate Achille Esnault, nous précise que ce n'est qu'à partir de 1861 que les bateaux ont pu, grâce à la mise en place d'une ligne sémaphorique, communiquer avec la terre.

Et pourtant... si l'on examine un cadastre ancien de l'Île-Grande, on remarque, en 1819, la présence d'un sémaphore¹ (voir figure 1). Nous ne pouvons qu'être intrigués. C'est ce que nous allons maintenant vous expliquer.



Figure 1: Emplacement du sémaphore de l'Île-Grande².

Qui dit sémaphore, dit surveillance des côtes. C'est donc à partir de ce thème que nous allons développer le pourquoi d'un sémaphore, disparu depuis longtemps (1814), à l'Île-Grande.

1 Surveillance des côtes sous l'Ancien Régime (rappel succinct)

Boucher de Perthes (Chants Armoricains – 1831), par ces deux vers, résume bien la situation :

« Le tison a brillé, son éclat redoutable
Annonce les enfants d'Albion »

¹ Le mot sémaphore est apparu officiellement en 1812 et vient du Grec « Séma » (**signe**) et « Phore » (**porte**). Mais on trouve dès 1806 l'utilisation de ce mot. C'est donc cette date qui est à retenir (cf. « Un œil sur l'océan »).

² Cadastre Île-Grande, 1819 AD22.

1.1 Les bateaux anglais³ étaient l'ennemi

L'arrivée des bateaux hostiles était annoncée par le feu. Bien évidemment, tout cela correspondait à une organisation bien rodée et parfaitement expliquée dans « L'Ordonnance de la Marine » de 1681 (Jean-Baptiste Colbert) et ses commentaires réalisés par René-Josué Valin en 1760.

1.2 Pourquoi ces attaques anglaises⁴ ?

La guerre entre le Royaume de France et celui d'Angleterre s'étala, avec des hauts et des bas, de 1690 à 1815⁵. Pendant les périodes de conflits, il n'était pas rare de voir débarquer sur nos côtes des bateaux anglais. Lors de leurs intrusions, il y *avait souvent* mise à sac des villages. Ces mises à sac faisaient partie d'une stratégie⁶ beaucoup plus élaborée. En effet, lors de leurs passages, les Anglais avaient également coutume de prendre en otages quelques marins. Certains d'entre eux, ceux qu'ils jugeaient les plus modestes, étaient rendus contre rançon, les autres restaient enfermés en Angleterre.

Le but de cette opération était d'assécher la Marine de ses meilleurs éléments et donc de la rendre plus vulnérable. Pour illustrer ce propos, évoquons le cas d'Edouard Corbière qui fut fait prisonnier par les Anglais en 1811. Il resta un an en Angleterre⁷, puis revint en France en 1812. Il fut alors affecté au port de Perros-Guirec qu'il quitta en 1814. Il avait pour mission d'assurer la sécurité des convois maritimes entre Perros-Guirec, Morlaix et Tréguier.

1.3 La riposte française : jusqu'en 1792, mise en place d'un guet

Pour contrecarrer les raids anglais, il fut créé un service de guet qui avait pour rôle de prévenir les habitants et défendre la côte. Son fonctionnement est très bien détaillé dans l'Ordonnance de la Marine de Colbert (1681). Parmi les nombreux points développés, nous n'en retiendrons que trois :

- « *Chaque capitainerie sera composée d'un certain nombre de paroisses⁸, dont les habitants seront sujet au guet de mer⁹*
- *Les habitants des paroisses sujettes aux guets de mer, seront tenus de faire la garde sur la côte quand elle sera commandée¹⁰...*
- *Le signal feu se fera de jour par fumée et la nuit par feu¹¹ ».*

³ A cette époque, il n'y avait pas de réelle zone territoriale. Il était admis, sauf pour les Anglais, que celle-ci était la portée d'un canon (environ 3 milles soit environ 6 km). D'après le principe de Selten, les Anglais considéraient que la mer leur appartenait et qu'ils pouvaient donc naviguer sans contrainte au ras des côtes françaises. Il faut noter que pendant quelques années, des négociations aboutirent à une zone de trois milles, mais avec la Révolution et les guerres napoléoniennes, le principe de Selten resta la norme (voir Renaud Morieux, « Une mer pour deux royaumes »).

⁴ Voir travaux d'Emmanuelle Charpentier.

⁵ Cette période est parfois appelée la « Deuxième Guerre de Cent Ans ».

⁶ Il arrivait parfois que les objets les plus précieux soient rendus (cf. Travaux d'Emmanuelle Charpentier).

⁷ Edouard Corbière fit un livre de son séjour forcé en Angleterre.

⁸ Les paroisses concernées sont celles ayant un accès à la côte. Dans ses commentaires, René-Josué Valin précise que ces paroisses sont celles situées à moins de deux lieues des côtes (soit environ 8 km). Règlement du 23 Novembre 1701 confirmée le 26 janvier 1716.

⁹ La population considérait cette charge comme très lourde. De plus, le mode de recrutement par tirage au sort était l'objet de rancœur. Les « gens de mer » (expression utilisée François Le Masson du Parc) n'étaient pas assez représentés dans ces brigades. (Emmanuelle Charpentier « Le peuple du Rivage »). Enfin, pour se rendre compte de l'effort demandé aux paroisses du littoral en 1756, le service de garde côte en Bretagne concernait 101 796 hommes, service auquel il faut rajouter les prisonniers (Arnaud Morieux).

¹⁰ Lors de son passage dans la région de Lannion, Jean-Baptiste Colbert apporta une attention particulière aux guetteurs et exigea la revue des habitants dévolus à cette fonction.

¹¹ Ce mode d'alerte est en parfaite contradiction avec la légende des naufrageurs à partir de feux trompeurs (il existait d'autres stratagèmes). Se faire guider par un feu allumé sur la côte voulait dire arrivée d'un bateau anglais et donc était gage d'une arrivée mouvementée. La légende des naufrageurs par feux trompeurs provient d'un livre de Marchangy (1825) « Tristan le voyageur ». Jules Michelet trouvant ce texte amusant l'a servilement recopié dans « Tableau de France » (1832). La qualité de l'auteur fit le reste et, tout le monde adopta son récit ! (Voir article sur le Calvaire de Trégastel Bourg).

2 Plan de la ligne sémaphorique du port de Perros-Guirec

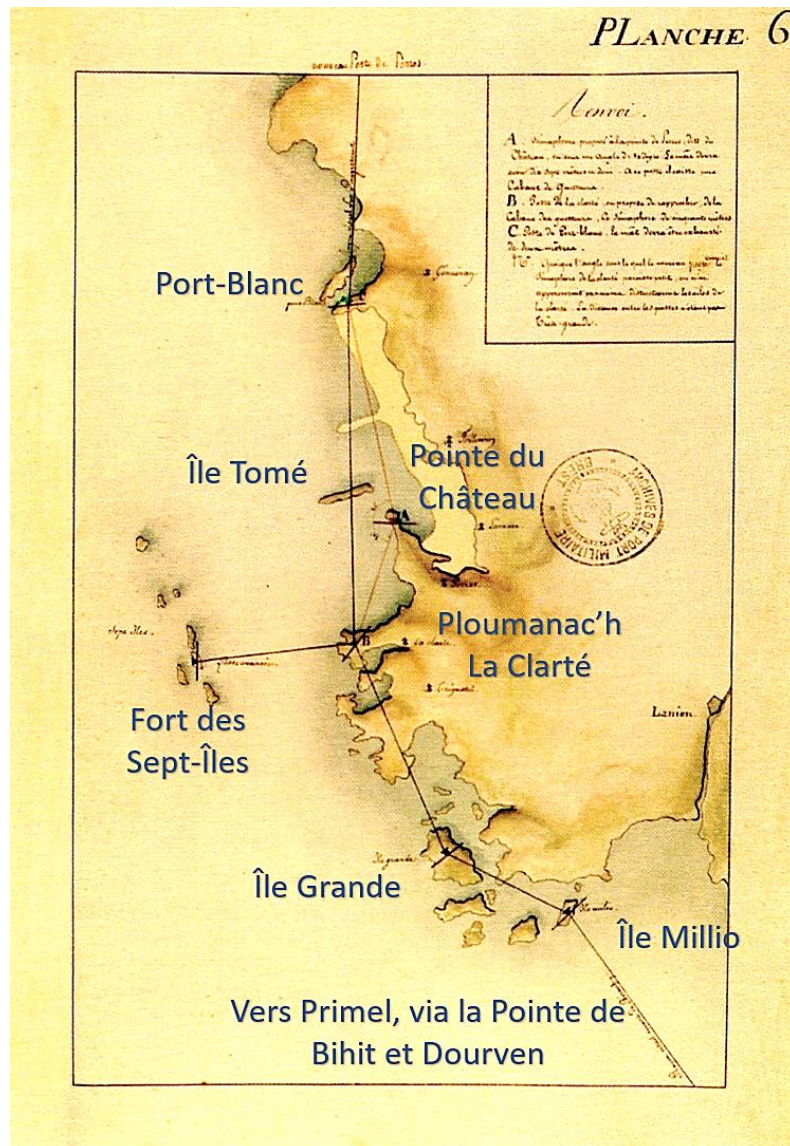


Figure 2 : Plan de la ligne sémaphorique du port de Perros-Guirec¹² (non daté et avec ajout de l'identification des lieux d'implantation).

Comme indiqué dans le texte, les sémaphores sont : Port-Blanc, pointe du Château (Perros-Guirec), La Clarté-Île aux Moines, Île-Grande, Île Millio (voir annexe 4). Enfin, on remarque que le sémaphore du fort des Sept-Îles n'est qu'une antenne du sémaphore de Ploumanac'h-La Clarté¹³ (voir annexe 1).

Pour être complet, la ligne se prolongeait en passant par Beg an Fry (Locquémeau-Dourven), puis Primel hors carte¹⁴.

¹² Source : Service historique de la Marine de Brest, 1 K 9/2.

¹³ L'implantation des sémaphores devait être réalisée « face à la mer ». Pour les Sept-Îles, il fut implanté à l'ouest (utilisation du fort dit « Vauban »). Ce sémaphore n'était pas intégré dans la ligne sémaphorique. Comme le dit « L'état nominatif des sémaphores » de 1812, c'était un sémaphore annexe de celui de Ploumanac'h. De ce fait, il n'avait pas de rôle de transmission des signaux, mais seulement d'information. Le guetteur avait le rôle de vigie. Les signaux étaient émis vers le nord, donc vers Ploumanac'h (« Livre des signaux », 1812).

¹⁴ L'organisation des sémaphores était faite par zones maritimes. Le sémaphore pilote était, jusqu'au sémaphore de l'île Millio, le sémaphore de « Bréhat ». À partir du Dourven-Locquémeau, le sémaphore pilote était celui de l'Île de Batz. Cette carte prend donc en compte l'organisation de l'époque (cf. « L'état nominatif des sémaphores » - 1812). Enfin les sémaphores allant de Granville (sémaphore de Pirou) à Quimper (sémaphore de Saint-Oual) étaient rattachés à la Troisième Préfecture Maritime (Brest).

3 A partir de 1793 : La nouvelle organisation de surveillance

Mais avec la Révolution, en 1793, « la patrie est en danger ». La guerre avec la perfide Albion et ses alliés sera alors continue jusqu'en 1814 et 1815 (si l'on intègre « les Cents Jours »). La surveillance des frontières maritimes et terrestres, considérées comme de véritables passoires, devint une préoccupation permanente.

Pour les frontières maritimes, la présence anglaise était de plus en plus contraignante (raids maritimes de façon continue). Pour amoindrir les effets de ceux-ci, il fut décidé d'établir tout le long de la côte (de Flessingue-Pays-Bas à Cordouan près de l'île d'Oléron) des postes de surveillance communiquant entre eux. C'est cette décision, prise en 1793¹⁵, qui amena la création d'une ligne de poste de signaux (mâts de signaux, **puis une ligne sémaphorique**). Le début d'installation de la ligne se fit en 1795¹⁶.

À l'époque, les moyens techniques étaient limités : seule la longue-vue permettait de scruter les informations venant de mer et des sémaphores voisins. Dans ces conditions, le champ visuel et le découpage de la côte faisaient qu'il y avait moult postes de signaux (voir carte). On considérait que la distance entre chaque poste était de sept à huit kilomètres¹⁷. Enfin, pour des raisons économiques, les postes de signaux étaient parfois installés dans des installations déjà existantes (Le Cribo pour Perros-Guirec ou le Gouer pour l'Île-Grande¹⁸).

4 Équipement de la ligne, du mât de signaux aux sémaphores

Au départ, devant l'urgence, il fut mis en place un système éprouvé depuis longtemps, un mât sur lequel on hissait des pavillons. L'utilisation de mâts avait pour inconvénient d'avoir un nombre limité de signaux. On chercha donc un moyen de communication plus élaboré qui permettait d'accroître les communications. Des différents essais techniques réalisés, deux inventions furent retenues :

- Le télégraphe de Claude Chappe, avec ses deux bras articulés, n'offrait que 105 combinaisons (syllabes). Son fonctionnement, par syllabe, faisait qu'il envoyait des phrases approximatives. Son application fut surtout terrestre.
- Le sémaphore de Charles Depillon donnait accès à 343 possibilités (voir description en annexe 2).

Pour la surveillance des côtes, c'est le sémaphore de Depillon qui fut retenu. Pour que ce système fût efficace, il fallait que la totalité de la côte en soit équipée. **Il se créa donc une ligne sémaphorique qui, de place en place, en surveillait l'intégralité.**

5 Fonctionnement de la ligne des mâts de signaux

Dès 1795, on vit apparaître **des mâts de signaux**, d'abord dans les ports, puis, progressivement tout le long de la côte. Ce n'est qu'en 1799 que la ligne fut considérée comme effective et opérationnelle. Les mâts de signaux fonctionnèrent jusqu'à leur remplacement par des sémaphores, à partir de 1806.

Les vigies, au nombre de deux, avaient peu de moyens. Leur outil principal était une longue-vue. Leur rôle étant de surveiller la côte, ils ne pouvaient quitter leur poste. De ce fait, en cas de naufrage par exemple, ils restaient de simples spectateurs (cette remarque est aussi valable pour les gardiens de phare). Enfin, pour des raisons évidentes, les guetteurs étaient issus du « milieu des gens de mer »¹⁹ et les mâts de signaux, puis les sémaphores, ne fonctionnaient que de jour (il y a eu quelques essais de nuit).

Les bateaux en mer **et amis** n'avaient pas les moyens de communiquer. Ils pouvaient simplement interroger le sémaphore à l'aide de pavillons.

¹⁵ Voir « Un œil sur l'Océan ».

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Voir Guy du Sallier Dupin, « La mer et la révolution dans les Côtes-du-Nord ».

¹⁸ Voir livre de Claude Berger pour le Cribo et le site Histoire de Pleumeur-Bodou pour le gouer (Ti Gward construit en 1778 pour les douanes).

¹⁹ Contrairement à l'Ancien Régime, les guetteurs n'étaient plus tirés au sort mais étaient des hommes liés au milieu marin. La critique qui avait été faite sous l'Ancien Régime dans le choix des guetteurs a donc bien été prise en compte. Par contre, les garde-côtes furent remplacés par des armées dites de la nation (Guy de Sallier Dupin).

Ces signaux avaient pour but de renseigner les autorités et d'avertir, si besoin était, les bateaux et la population. On notera que si les sémaphores alertaient du danger les autorités militaires, la population était toujours informée par le système des feux et des fumées (Guy de Sallier Dupin).

Lors du démontage de la ligne sémaphorique en 1814 (voir conclusion), les archives furent brûlées²⁰. En conséquence, nous connaissons mal les observations faites par les vigies²¹. Mais un marin nous a laissé son témoignage. Dans notre cas, il s'agit d'Edouard Corbière qui, entre 1812 et 1814, fut pilote d'un bateau de la Marine à Perros-Guirec. Dans la nouvelle « Petit combat ²² », il nous livre ses souvenirs :

Information d'une présence anglaise :

« Pendant la guerre, rien n'était plus commun que de voir les croiseurs anglais louvoyer entre les Sept-Îles et la terre de France. Les petits convois de caboteurs avaient bien soin alors de s'assurer, avant de donner dans la passe, qu'aucun navire ennemi ne viendrait troubler leur timide navigation. Quand la plus grande des Sept-Îles avait annoncé, **au moyen du sémaphore que l'on avait installé à son sommet**, qu'il n'y avait aucun bâtiment anglais en vue, vite, les commandants des convois faisaient appareiller les navires... »

Information d'événements en mer (combats, naufrages, etc.). Ici une victoire anglaise :

« La joie des vainqueurs dut être grande, lorsque pour rejoindre les croiseurs qui les attendaient en louvoyant, ils défilèrent sous la Grande-Île avec leurs trois embarcations et la patache conquise. **Le sémaphore placé sur cette Grande-Île annonça à son confrère le sémaphore situé sur la terre ferme, le triste événement qui venait de se passer dans le courreau des Sept-Îles...** »

Bien évidemment, les populations du littoral vivaient dans la crainte et l'angoisse. Alors « on allait aux nouvelles ».

Les habitants de Pleumeur-Bodou et de l'Île-Grande désertaient les lieux traditionnels pour se regrouper sur la colline, à Keryvon. De là, ils scrutaient avec appréhension les signaux émis par le sémaphore²³.

Nota : Sur la carte de la figure 3, extraite de la carte 538 des Editions cartographies Maritimes, le sémaphore est noté « ruines », les vieilles cartes indiquent « corps de garde ».

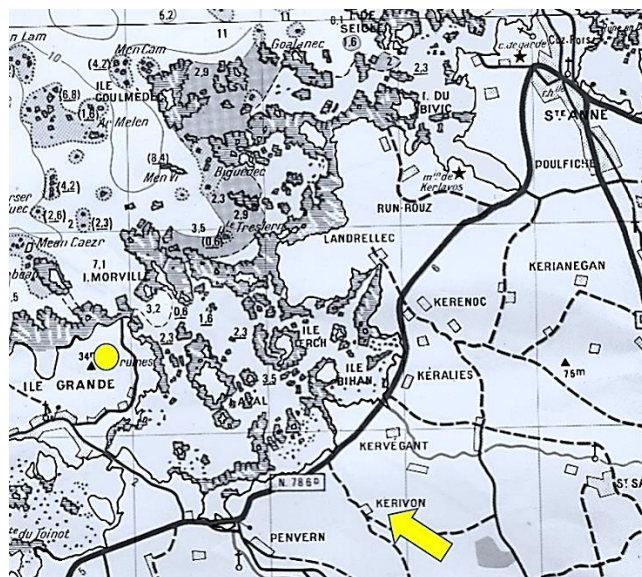


Figure 3: Localisation de Keryvon (flèche) et du sémaphore (rond)

Conclusion

La ligne sémaphorique mise progressivement en place à partir de 1795 était un atout stratégique pour la France. Les sémaphores de l'Île-Grande et de l'Île Millio, faisant partie intégrante de cette ligne, participaient de façon active à la défense du territoire.

Cette ligne sémaphorique, doublée sur terre par le télégraphe de Chappe a été une aide importante à la décision pour les autorités militaires. On considérait qu'il fallait deux heures pour transférer un message de Brest à Paris. **Mais alors, pourquoi ont-ils disparu ?**

²⁰ Comme toujours, il y a une exception. Il reste un cahier qui se trouve à Vincennes (dossier Ifremer).

²¹ Nous pouvons avoir, à partir du livre des signaux, une idée des observations faites.

²² Dans une autre nouvelle, Edouard Corbière nous indique que, avant d'embarquer, il montait au sémaphore pour vérifier que la voie était libre.

²³ Anecdote historique connue, mais l'origine écrite n'a pas été retrouvée. On notera également qu'à l'époque, il y avait un corps de garde, aujourd'hui détruit, à Keryvon.

Lors du traité de paix qui mit fin aux guerres napoléoniennes, sous l'impulsion de l'Angleterre²⁴, le démontage²⁵ de la ligne sémaphorique fut exigé. Par une lettre instruction en date 24 avril 1814²⁶, leur désarmement est demandé (voir annexe 3). Dès juillet, ce démontage était réalisé²⁷. Ce démontage, étant lié à une défaite, se fit discrètement et l'on essaya au maximum d'effacer les traces de cette réalisation. Les archives établies par les guetteurs furent brûlées et les postes, pour la plupart, furent abandonnés en l'état²⁸.

Cette ligne n'aura donc vécu qu'une vingtaine d'années : de l'installation des mâts de signaux (1795-99) et des sémaphores (1806), à 1814 (défaites napoléoniennes).

Il faudra attendre avril 1861 pour revoir apparaître une ligne sémaphorique. Mais, progrès techniques aidant, les sémaphores devinrent plus espacés. Ceux de l'Île Grande et de l'Île Millio (voir annexe 4) furent abandonnés au profit de l'installation d'un sémaphore près de la pointe de Bihit (Trébeurden). Les sémaphores de la pointe du Château à Perros-Guirec et des Sept-Îles ne furent jamais remplacés.

Aujourd'hui, il reste encore quelques pierres du sémaphore de l'Île-Grande et seul le sémaphore de Ploumanac'h-La Clarté est encore, au même lieu, mais bien modernisé, en activité²⁹.

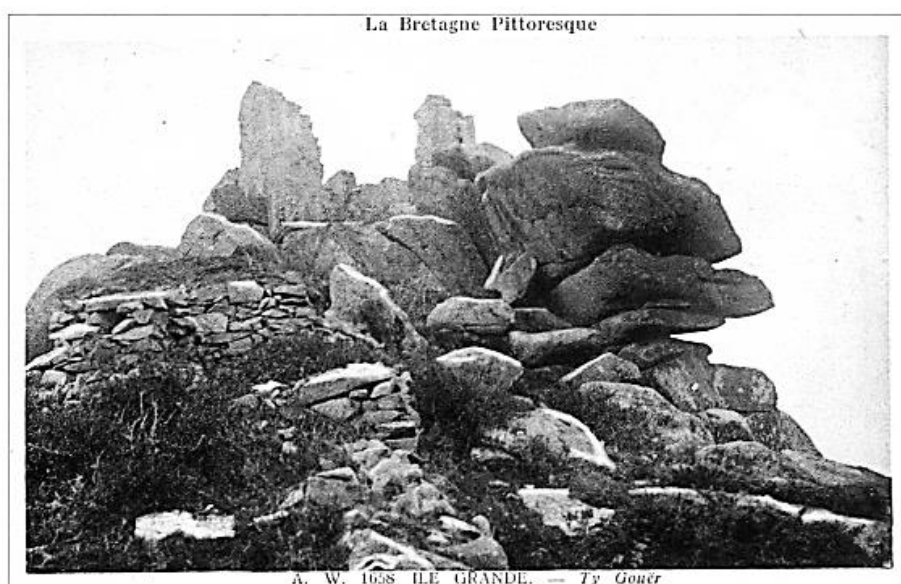


Figure 4 : Ruines du sémaphore de l'Île-Grande

²⁴ On peut supposer que si les Anglais ont demandé leur démembrement, c'est tout simplement que c'était une gêne pour eux.

²⁵ Le démontage ne concernait que les mâts et accessoires. Les bâtiments furent pour la plupart soit abandonnés soit dédiés à une autre fonction.

²⁶ SHM Brest Carton 1K9/2 pièce 41.

²⁷ Afin de faciliter les manœuvres dans les ports, certains sémaphores furent conservés (Ouessant, Saint-Mathieu, Château de Brest, par exemple). Cf. « Un œil sur l'océan ».

²⁸ Ce silence est partout. Même François-Marie Habasque dans sa « description des côtes du département » (1832) ne dit mot de cette structure napoléonienne.

²⁹ Le maintien du sémaphore de Ploumanac'h-La Clarté est lié à sa position en hauteur qui permet une vue directe avec Bréhat et l'Île de Batz (seuls sémaphores restant aujourd'hui en activité).

ANNEXES

Annexe 1 : Perros-Guirec, le sémaphore de la Pointe du Château

Non prévu au départ, le sémaphore de la pointe du Château est un rajout. On peut émettre deux hypothèses à celui-ci :

- **S'affranchir de l'obstacle de l'île Tomé**

Hypothèse peu probable.

Dans le projet initial, la ligne allait directement de Ploumanac'h à Port-Blanc. On peut supposer qu'avant la réalisation des plans, cette vérification avait été faite. On notera que, lors de l'installation de la deuxième ligne sémaphorique (1861), c'est cet axe qui a été conservé. Donc si cela fonctionnait en 1861, cela devait déjà fonctionner en 1795.

- **Une meilleure surveillance de la côte ouest de l'île Tomé et de l'entrée du port.**

C'est l'hypothèse **la plus probable**.

En effet, les Anglais, qui considéraient la mer comme faisant partie intégrante de leur territoire, avaient pris l'habitude de s'arrêter dans cette île³⁰, même s'ils n'avaient aucune velléité, pour « faire du lapin ». Voilà comment Edouard Corbière nous explique la chose :

« Les Anglais aimaient d'autant plus s'approcher de cette partie de la côte de Bretagne, l'Île Tomé, par un privilège assez singulier leur offrait souvent l'occasion de faire des vivres frais. Ceci a peut-être besoin d'une courte explication topographique. »

Pas un arbre ne croît sur cette île qui, avec une demi-lieue de long, ne présente à l'œil qu'un lambeau de chaîne de montagne recouvert d'un peu de bruyère. Pas une source³¹, pas de petit ruisseau qui murmure ou ne serpente sur cette terre inculte. Autrefois, un cultivateur voulut y établir une ferme et fatiguer son sol dépouillé pour en tirer quelque chose, mais les ruines de la ferme attestent aujourd'hui les efforts du pauvre fermier. Une seule espèce d'animaux peut se contenter de ce séjour si peu fait pour les hommes. La tradition rapporte qu'un chasseur y jeta une paire de lapins, et depuis, les lapins on tellement pullulé à Tomé, qu'on ne peut y faire un pas sans rencontrer un de ces insulaires herbivores. Aussi les matelots, dans leur langage pittoresque, disent-ils que Tomé n'est d'autre qu'une « colonie de lapins ».

Les Anglais manquaient rarement, pour peu qu'ils restassent quelque temps à croiser dans les parages, d'envoyer des embarcations à Tomé pour « faire du lapin »³², comme disaient encore les matelots, ainsi qu'on dit qu'un navire a envoyé ses embarcations à terre, pour y faire de l'eau. »

Annexe 2 - Le sémaphore de Charles Depillon

Généralités

Le sémaphore présenté ci-dessous est en action (voir ci-dessous « lecture des signaux ») et est couplé avec un phare. Cette disposition n'a rien d'exceptionnelle. Il faut cependant bien avoir en mémoire que les phares et les sémaphores sont deux organisations distinctes. Les Phares et Balises sont placés sous l'autorité des Ponts et Chaussées (et ce depuis Napoléon – 11 juin 1802) et les sémaphores sous celle de l'Armée (la Marine plus précisément).

Ce dessin n'est pas daté et son lieu d'implantation est difficile à déterminer (à priori, le midi de la France). Si le dessin est postérieur à 1814, la scène représentée serait alors, comme indiqué au nota N° 24, une entrée de port, de rade...

³⁰ Pour conforter cette hypothèse, Guy de Sallier du Pin dans son livre, « La mer et la Guerre dans les Côtes-du-Nord », nous précise que vers 1820, un des principaux sujets étudiés pour la région fut le renforcement militaire de l'Île Tomé.

³¹ Edouard Corbière est un marin ; aussi, quand il parle d'absence d'eau, il veut dire qu'il n'y a pas d'aiguade, c'est-à-dire de lieu pour qu'un bateau puisse faire de l'eau.

³² L'île Thomé était connue pour ses lapins. Nous trouverons, par exemple, attestation de cette présence dans le livre de FM Habasque (1832, tome 1, page 65) et dans le livre de Claude Berger (page 341). Par la suite, les rats prirent le relais. Leur présence étant nocive pour la faune, depuis 2002, des chasses aux rats ont lieu régulièrement.



Figure 5 : Dessin représentant un sémaphore
Fonds documentaire Famille VEZIN - reproduction interdite

Ce dessin met en évidence le fonctionnement du sémaphore. La partie sombre des ailes est celle qui transmet les signaux. L'aile horizontale au sommet du mât est un rajout de Jacob qui indique le sens de lecture. Il permet à chacun de savoir si l'on voit le sémaphore de face ou de dos.

Dans ce dessin, le sémaphore se trouve :

- soit sur une pointe et visible des deux côtés³³
- soit un sémaphore tournant qui, suivant la position du mât, renseigne un côté d'une rive puis l'autre. Il s'agit donc ici d'un sémaphore Depillon de deuxième génération, c'est-à-dire un sémaphore modernisé par Jacob.

Caractéristiques techniques

Le mât du sémaphore avait une hauteur de 36 pieds (environ 12 mètres) et pour diamètre 12 pouces à la base (32 cm) et 9 pouces au sommet (24 cm).

Les ailes du sémaphore avaient 4 mètres de long, soit deux mètres de chaque côté. La partie sombre indiquait les signaux.

Lecture des signaux

Le sémaphore du dessin émet un signal, reste à étudier lequel.

Les ailes du sémaphore se lisent de bas en haut et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre³⁴. Le signal est émis par la partie foncée de l'aile.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, avec une seule position verticale, une aile a sept possibilités de positionnement. Comme le sémaphore a trois ailes, le nombre de combinaisons est de 343 (7^3).

N° du signal	0	1	2	3	4	5	6	7	8	49
Bras du haut	↓	↖	←	↙	↘	→	↗	↓	↖	↓
Bras du milieu	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↖	↙	↓
Bras du bas	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↖

Figure 6 : Extrait de la table de correspondance des signaux.

³³ Dossier Ifremer

³⁴ Par la suite, le sens de lecture fut inversé, de bas en haut et la rotation des ailes dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ce tableau met en évidence :

- un système décimal pour les numéros de signaux
- un système de base 7 pour la lecture des signaux. On notera que la position 10 des ailes du sémaphore représente le signal N°7, et la combinaison 100, le signal N° 49 (ou 7²). Cela **confirme l'utilisation de la base 7**.

Signal émis par le sémaphore du dessin :

D'après ce qui précède, le sémaphore a pour positionnement 324.

Mais comme les ailes des sémaphores fonctionnent en base 7 et les signaux en décimal, il faut donc transformer la combinaison du sémaphore (base 7) en base 10 (décimal). Le calcul est simple :

La combinaison 324 devient : $4 + (2 \times 7) + (3 \times 49)$ soit 165 en décimal. (Que l'on se rassure, les guetteurs avaient une table de correspondance !). En 1812³⁵, le code 165 voulait dire : « *Parmi les voiles aperçues, il y a probablement quelques brûlots*³⁶ ».

Inversement, si l'on veut indiquer que le vent est de secteur nord (code 270), le sémaphore indiquera la combinaison 534 ($270 / 7 = 38 + \text{un reste de } 4$; $38 / 7 = 5 \text{ reste } 3$; $5 \text{ inf à } 7 \text{ reste } 5$).

Annexe 3 – Désarmement des sémaphores en 1814

Par une instruction en date du 26 avril 1814, il fut demandé la suppression immédiate des sémaphores³⁷ :

« Monsieur,

L'armistice signée le 23 de ce mois entre son Excellence le Lieutenant Général du Royaume et les puissances alliées et le retour prochain à la paix maritime rendent l'établissement des signaux de côte inutile et comme dans les circonstances présentes il impose beaucoup de supprimer sans délai toute dépense qui n'est pas indispensable, vous devez, à la réception de cette dépêche faire cesser le service des signaux sémaphoriques dans l'arrondissement de Brest et donner des ordres en conséquence dans toute la ligne de cet arrondissement.

Vous ferez retirer de chaque poste le mât de sémaphore et les pièces qui en dépendent qui seront déposées et conservées en magasin. »

Suit des instructions pour la destination du matériel et archives. Par exemple : « Les longues-vues devront être renvoyées à Paris... »

Signé : « Le Commissaire Malouet, Préfet maritime de Brest³⁸ ».

Annexe 4 - Sémaphore de l'Île Millio

Présence d'un sémaphore

Source : « *Les îles du Trégor* », n° 9, 1994.

« *On se rappellera qu'à la place de la maison, souvent dite « Maison Briand », il existait au début du siècle un petit édicule, de type corps de garde, mais qui servait surtout de local de rangement pour le matériel nécessaire aux hommes qui assuraient les « signaux optiques par pavillon » (puis par sémaphore - Ndr).*

Fin du sémaphore de l'Île Millio

Les bâtiments du sémaphore de l'Île Millio furent complètement anéantis, comme le reporte « *L'Écho du Monde Savant* » du 15/02/1836, lors d'une tempête accompagnée d'une trombe d'eau :

« *La commune de Trébeurden, canton de Perros-Guirec, arrondissement de Lannion, si cruellement ravagée par le choléra en 1832, a été, dans la nuit du 29 au 30 janvier, victime d'un terrible*

³⁵ Pour des raisons d'espionnage, les codes étaient changés régulièrement et donc la signification du signal émis dépendait de la date du dessin.

³⁶ Brûlot : navire rempli de matière inflammable destiné à incendier des bâtiments ennemis tout en se consumant lui-même (Dictionnaire de la Marine, Bonnefoux-Paris).

³⁷ SHMB Carton 1K9/2 pièce 41.

³⁸ Comme signalé dans le Nota 11, les sémaphores étudiés étaient rattachés à la Troisième Préfecture Maritime de Brest. L'ordre de désarmement des sémaphores concernait donc bien ceux de notre région.

ouragan et dévastée par une trombe. D'abord aperçue à la hauteur de l'Île Millio, cette trombe dépassa presque aussitôt la pointe de cette île, entra dans la commune de Trébeurden qu'elle sillonna, l'espace d'une lieue, dans la direction du nord-est au sud-est. Talus, arbres, maison, en un mot, tout ce qui se trouvait sur le passage de cet effrayant météore fut en un instant renversé, déraciné, enlevé, dispersé ou détruit. C'est au point que le sémaphore, bien que solidement construit, a disparu et semble, dit-on, arraché comme avec la main. »

Annexe 5 : Courtes biographies des personnages cités

Jacques Boucher de Perthes (10/09/1788 à Rethel - 08 - 5/08/1868 à Abbeville - 62)

Boucher de Perthes fit une brillante carrière administrative. Nommé dans les douanes, il fut, de 1816 à 1824, responsable des douanes de Bretagne Nord (Il était basé à Morlaix). A ce titre, il eut à combattre les contrebandiers et pilliers d'épaves. Outre sa carrière administrative, il profita de son séjour en Bretagne pour étudier les mégalithes et la culture locale. Dans son livre « Contes Armoricaains », il nous a laissé une description de vie et de la culture bretonne. Ces recherches sur les hommes préhistoriques sont un travail de fond qui, de nos jours encore, reste d'actualité.

Jean-Baptiste Colbert de Croissy (août 1619 Reims - 1683 Paris)

A la mort de Mazarin, il fut ministre de Louis XIV. Parmi ses fonctions, il fut secrétaire d'Etat de la Marine. Il mit dix ans à écrire sa fameuse « Ordonnance de la Marine » (1681). Même aujourd'hui, celle-ci reste un texte de référence. En tant que secrétaire de la Marine, il se rendit en Bretagne en 1665. De passage à Lannion, il étudia la possibilité d'un essor maritime de la région. Il s'intéressa principalement à l'Île Milliau et à la baie de Lannion. Le fort marnage, la distance parcourue par la mer à marée basse, les courants et les côtes escarpées étaient pour lui un obstacle au développement maritime de la région.

René-Josué Valin (juin 1685 La Rochelle - août 1765 Lauzières)

Juriste spécialisé dans le droit maritime, il est surtout connu pour son étude approfondie de l'Ordonnance de 1681 sur Marine.

Edouard Corbière (Brest 1793 - Morlaix 1875)

C'est un marin. Il intégra la Marine dès 1802 (11 ans). Il fut prisonnier des Anglais (1811) et resta un an en Angleterre. Il revint à Brest (1812) et navigua comme aspirant. Sa mission le conduisit à Perros-Guirec où il veilla à la sécurité du port. Il quitta la Marine en 1815 et devint marin au long cours. Par la suite, il s'installa à Roscoff comme écrivain de marine. Il est considéré comme le fondateur des romans de marine. Dans ses écrits, il évoque parfois, ses souvenirs de Perros-Guirec. A Roscoff, il créa également les liaisons maritimes au départ de Roscoff. Sa première ligne fut « Roscoff-Le Havre » (ligne qu'affectionnait Charles Le Goffic). Son fils Tristan fut un poète précurseur de la poésie moderne. La sensibilité de ses poèmes annonce Verlaine et Rimbaud. Ses poèmes sont regroupés dans un ouvrage nommé « Les Amours Jaunes » (1873).

Charles Depillon (Saint-Christophe / Condé 1768 - Paris 1805)

Propriétaire terrien ayant épousé les idées révolutionnaires. Il proposa à l'armée un système de transmission qui deviendra le sémaphore Depillon.

Louis-Léon Jacob (Tonnay-Charente - 17 - 1768 / Clichy-sous-Bois - 93)

A la mort de Dupillon en 1805, il prit en charge le développement des sémaphores en améliorant leurs conditions d'utilisation (voir annexe 2).

Claude Chappe (Brûlon - 72 - 1763 / Paris -75 - 1805)

Aidé par ses frères, il fut l'inventeur du télégraphe qui porte son nom. Ce télégraphe permettait de transmettre des signaux à distance. Dès 1794, son invention était utilisée. On considérait qu'il fallait une heure pour qu'un signal émis de Lille arrive à Paris. La première grande utilisation de son invention fut pour annoncer la victoire sur l'Autriche le 1^{er} septembre 1794 (Bataille de Condé-sur-Escaut).

Bibliographie

Service Historique de la Marine- Brest (SHMB)

Carton 9K1/2 Planche 6 : Plan de la ligne sémaphorique du port de Perros.

Carton 9K1/2 pièce 41 : Lettre d'instruction pour le désarmement des sémaphores.

Carton 9K1/2 : Etat nominatif des sémaphores de la 3^e région maritime.

Vice-Amiral Décrès, « Signaux de la ligne sémaphorique sur les côtes de l'océan », Louis-Léon Jacob, Paris, Imprimerie Impériale 1812 (Carton 9K1/2).

Autres sources

L'Écho du monde Savant N° 105 – 15/02/1836 (Gallica - BNF).

Les îles du Trégor N° 9, année 1994.

Claude Berger et Françoise Racine, « Du côté de Perros, Perros-Guirec des origines à 1945 », Le Tilv Éditeur, 1994.

Jacques Boucher de Perthes « Chants Armoricaïns », Treuttel & Wurtz, Paris, 1831.

Baron de Bonnefoux et Capitaine de Vaisseau Paris, « Dictionnaire de la Marine à voile » (1859), réédition 1999, Editions du Lamer.

François Cabanne et Michel Bourlier, « Charles Dupillon (1766-1805), inventeur des sémaphores côtiers », Dossier Ifremer, 2004.

Emmanuelle Charpentier, « Le peuple du rivage : Le littoral nord de la Bretagne au XVIII^e siècle », PUR 2013.

Edouard Corbière, « Contes de bord » (1834) - Réédition « La Découvrance » La Rochelle, 2010.

Capitaine de Frégate Esnault, « Exposé sur les sémaphores », Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1875 (Gallica - BNF).

Jean-Christophe Fichou, Noël Le Hénaff et Xavier Mével, « Les Phares », Éditions Chasse-Marée, 2006.

François-Marie Habasque, « Notions historiques, géographiques, et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord » 1832 - Réédition Laffitte reprints, 1980.

Jean Kerhervé, François Roudault, et Jean Tanguy, « La Bretagne en 1665, d'après le rapport de Colbert de Croissy », Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Faculté des Lettres et sciences sociales, Université de Brest, 1978.

Renaud Morieux, « Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise aux XVII^e et XVIII^e siècles », Presse Universitaire de Rennes, 2008.

Guy de Sallier du Pin, « La Mer et la Guerre dans les Côtes-du-Nord du Consulat à la Grande Guerre », Imprimerie Le Révérend, Valognes, 2003.

Guy de Sallier du Pin, « La mer et la révolution dans les Côtes-du-Nord », Presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1992.

René Josué Valin, « Nouveaux commentaires sur l'ordonnance de la Marine d'août 1681 », 1760, réédition de 1981, faite à l'occasion du tricentenaire de cet édit - Association Française du Droit Maritime.

